RIASEC : R

I1629
TECHNICIEN / TECHNICIENNE DE RÉPARATION ET POSE DE VITRAGE DES VÉHICULES

Autres emplois décrits

- Opérateur de réparation et de pose de vitrage des véhicules
- Réparateur / Réparatrice de pare-brises

Définition

Le technicien de réparation et pose de vitrage des véhicules réalise l'ensemble des interventions courantes et complexes de réparation et de remplacement de vitrage sur tout type de véhicule.

- Dépose et repose de pare-brises à joint ou collés
- Démontage et remontage de vitres latérales, lunettes arrières, toit panoramique et autres vitrages
- Réparation de tous types de pare-brise
- Pose de protection de dépannage
- Dépose et de repose d'équipement électronique de sécurité et de confort liés au vitrage (ex : caméra de recul) et de recalibrage
- Accueille, conseille la clientèle et réalise des ventes additionnelles en lien avec l'intervention

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle).

Certifications et diplômes :

- CQP opérateur vitrage
- CQP technicien vitrage

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Réparer les vitrages des véhicules en respectant les normes de sécurité
- Déposer et reposer un vitrage amovible d'un véhicule
- Déposer et reposer un vitrage inamovible d'un véhicule
- Identifier et analyser la réparabilité d'un vitrage de véhicule
- Réparer un impact sur un vitrage
- Préparer et gérer son intervention de réparation de vitrage de véhicule en extérieur
- Contrôler l'étanchéité des vitrages inamovibles d'un véhicule

Développement économique

- Accueillir et conseiller les clients sur les interventions nécessaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Etablir un devis, une facture conformément à la garantie assureur

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Maintenir un environnement de travail propre et organisé

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Nettoyer des surfaces vitrées de véhicules
- Contrôler et calibrer les équipements de sécurité et de confort liés au vitrage
- Planifier et organiser les interventions de réparation de vitrage de véhicule

Développement économique

- Conseiller le client sur l'entretien et les réparations du vitrage de son véhicule
- Proposer des prestations additionnelles à l'intervention de réparation de vitrage adaptées aux besoins du client
- Accueillir le client pour une intervention sur le vitrage

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Procéder à l'encaissement

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Renseigner un ordre de réparation afin d'assurer la traçabilité des travaux réalisés

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs

Techniques professionnelles

- Manipulation de vitrage automobile
- Techniques de paramétrage manuel des vitrages amovibles (anti-pincement)
- Techniques de communication

Produits, outils et matières

- Types de vitrages de véhicule
- Produits de collage de vitrage (colle, nettoyant, primaire)

Domaines d'expertise

- Méthodes de réparabilité d'un vitrage
- Procédures de paramétrage des équipements de confort et de sécurité (caméra, capteur...)
- Produits et services liés à une intervention vitrage
- Techniques de réparation de vitrage de véhicule
- Techniques de remplacement d'un vitrage amovible (non collé)
- Techniques de remplacement d'un vitrage collé
- Techniques de contrôle d'étanchéité d'un vitrage

Normes et procédés

- Règles de sécurité liées à la réparation de vitrage de véhicule
- Respect des normes environnementales dans la maintenance Transition écologique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Activités de motricité fine (dextérité...)
- Déplacements professionnels
- En atelier
- Manipulation d'un engin, équipement ou outil dangereux
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Utilisation d'équipements de protection collective (EPC)

Horaires et durée du travail

- Travail en journée
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Lieux et déplacements

- Zone départementale
- Zone régionale

Publics spécifiques

- Clientèle de particuliers
- Clientèle de professionnels

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Automobile

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail